

## Mémo aux parents (ou) tuteurs légaux – rencontres de concertation

À l'attention de: Parents ou tuteurs légaux des élèves des écoles L'Amitié, La Villa des Amis, La Rivière, L'Envolée, Le Maillon, Léandre-LeGresley et Ola-Léger

Date du mémo: Le 23 mars 2011

Comme vous le savez, le 4 février dernier, le président du Conseil d'éducation du District scolaire 9, M. Gérard Robichaud, ainsi que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Jody Carr, avaient suspendu temporairement l'exercice de concertation. Cet arrêt avait pour but de prendre un recul afin de voir si le processus entamé respectait bien les intentions de la politique 409 portant sur la planification scolaire. Ceci a aussi permis de voir si le processus assurait une transparence en incitant les discussions et les opinions de la population concernée.

Le Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Jody Carr, se dit rassuré quant à la reprise du processus du CED. « Je crois que la continuation du processus va permettre une réelle contribution de toutes les personnes concernées quant à l'utilisation future des écoles », a-t-il dit. Le Conseil d'éducation du District scolaire 9 de la Péninsule acadienne est maintenant prêt à reprendre l'exercice.

Pour votre information, de nouveaux documents sont disponibles au menu de gauche du site Web du district, sous « Concertation » : <http://web.nbed.nb.ca/fs/district09/Pages/default.aspx>

Un nouveau calendrier de rencontre est développé. Le conseil et le district sont heureux de vous informer de la présence d'un représentant du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance lors des prochaines rencontres au calendrier.

### RENCONTRE - DEPOT DE RAPPORT D'OPINION PAR LES PARENTS CONCERNES OU TUTEURS LEGAUX

Un comité formé de membres du Conseil d'éducation du District recevra les opinions (mémoires) des parents concernés ou des tuteurs légaux. Cette rencontre donnera l'opportunité de présenter sur place un point de vue et des arguments, et ce afin que le Conseil puisse arriver à des décisions éclairées dans la planification des écoles.

Rencontre de dépôts des opinions / mémoires par les parents concernés		
Écoles L'Amitié et La Villa des Amis	Écoles Le Maillon, Léandre-LeGresley et Ola-Léger	Écoles La Rivière et L'Envolée
Lundi 28 mars 2011	Mardi 29 mars 2011	Mercredi 30 mars 2011
Auditorium - WAL de Tracadie-Sheila	Auditorium - PLM de Caraquet	Auditorium - EME de Shippagan

Note : Les portes ouvriront à 18h30 et les rencontres débuteront à 19h00.

#### Un rappel sur quelques points :

- le temps de cette rencontre est réservé aux présentations des parents concernés et aucun débat ne suivra une présentation ;
- le conseil se réserve le droit de questionner et ce, seulement pour clarifier le contenu de la présentation;
- au début de cette deuxième rencontre, toute personne qui voudra effectuer une présentation devra s'identifier, ceci sera nécessaire afin de gérer le temps disponible à la rencontre (afin que chacun puisse disposer d'un temps équitable pour exposer leur opinion) ;
- seul un parent (ou le tuteur légal) d'un élève de l'école concernée peut effectuer une présentation ou déposer un document lors des rencontres des 28, 29 et 30 mars 2011;
- un modèle de formulaire d'opinion a été développé afin de donner un outil simple aux parents qui voudraient déposer une opinion écrite. Ce modèle est sur le site Web du district, a été remis en copie papier lors de la première rencontre et est aussi imprimé (en version réduite) à l'endos du présent mémo ;
- le dépôt des opinions par le biais d'un rapport écrit est préférable afin que cela présente plus fidèlement votre opinion et vos arguments, cependant ce n'est pas obligatoire;
- un parent concerné qui ne peut pas assister à la rencontre de dépôt d'opinion peut soumettre son opinion à l'avance, par écrit;
- un parent peut choisir de déposer son opinion par écrit sans obligation à faire une présentation orale lors des rencontres du 28, 29 et 30 mars.

### AUTRES RENCONTRES À VENIR

Rencontre avec le grand public		
Région de Tracadie-Sheila (concernant les écoles L'Amitié et La Villa des Amis)	Région de Caraquet (concernant les écoles Le Maillon, Léandre-LeGresley et Ola Léger)	Région de Shippagan (concernant les écoles La Rivière et L'Envolée)
Le mardi 5 avril 2011 (14h00 à 16h00)	Le mercredi 6 avril 2011 (14h00 à 16h00)	Le jeudi 7 avril 2011 (14h00 à 16h00)
Auditorium - WAL de Tracadie-Sheila	Auditorium - PLM de Caraquet	Auditorium - EME de Shippagan

#### NOUVELLE DATE AU CALENDRIER - PROLONGEMENT POUR RECEVOIR LES OPINIONS (PARENT/PUBLIC)

Une nouvelle date est ajoutée au calendrier des concertations afin de recevoir les opinions du public. Ces documents peuvent être reçus par courriel (ou portant le sceau de la poste) au plus tard le vendredi 22 avril 2011 à 16h00 ou au bureau du District scolaire 9 de la Péninsule acadienne au plus tard le jeudi 21 avril 2011 à 16h00.

Le président du CED, M. Gérard Robichaud, reconnaît l'importance que revêt l'exercice de concertation avec la population. « Le Conseil d'éducation assurera une transparence et une écoute aux opinions de la population. Le Conseil vise toujours à assurer la réussite de tous les élèves », a déclaré le président du CED. Le Conseil prendra un temps suffisant afin de faire la synthèse des opinions des parents et du public.

Tous les détails complémentaires concernant le processus seront communiqués par le CED à la population via le site Web du District scolaire 9 ainsi que par les lignes de communication habituelles (radios, journaux et site Web du district).